Section 0. Avis d'Appel d'offres

Avis d'Appel d'Offres

BON A LANCER
DNCMP/DCMP MASM

Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance (MASM)

Dossier d'appel d'offres ouvert national pour

Sélection de prestataires pour l'entretien et le nettoyage des bureaux puis le gardiennage et la sécurisation des structures et certaines structures déconcentrées du Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance (MASM) (Accord Cadre)

AAON N°: 003/S_DAF_51662 DU 24/01/2022

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite au Plan de Passation paru sur le SIGMAP le 06/01/2022

2. Le Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance dispose de fonds sur Budget National et a l'intention de recruter des sociétés devant réaliser les prestations d'entretien et de nettoyage de ses bureaux puis le gardiennage et la sécurisation de ses structures et certaines structures déconcentrées par un accord cadre ne pouvant exceder trois (3) ans.

3. Le Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance (MASM) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les services suivants : l'entretien et le nettoyage de ses bureaux puis le gardiennage et la sécurisation de ses structures et certaines structures déconcentrées constitués en quatre (4) lots :

Lot 1 : Entretien et nettoyage des bureaux du cabinet et des structures centrales

Lot 2 : Entretien et nettoyage des structures de DGAS et DGM (y compris DPM et DIFAE)

Lot 3 : Entretien et nettoyage des DDASM (Atacora, Donga, Borgou, Alibori, Zou, Collines, Mono, Couffo, Atlantique, Littoral, Ouémé et Plateau)

Lot 4 : Gardiennage et sécurisation des structures du Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance (MASM)

Chaque lot fera objet d'un marché par accord cadre d'une durée de trois (3) ans au plus et sera attribué séparément. Tout candidat peut soumissionner à tous les lots mais ne sera attributaire que d'un (1) seul et unique lot, et, lorsqu'un soumissionnaire a présenté des offres économiquement avantageuses sur plusieurs lots, l'autorité contractante attribuera le marché sur la base de la combinaison évaluée la plus avantageuse des lots.

L'accord cadre sera mis en oeuvre par émission de contrats sbséquents au fur et à mesure, suivant les besoins des bénéficiaires, conformement à l'article 41 de la loi n° 2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert telle que définie dans la loi n° 2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) sis Djomèhountin, au 6ème étage (du côté Ouest) de l'immeuble abritant la Direction Générale de MTN, situé entre l'hôtel Novotel et le Centre International de Conférences (CIC) de Cotonou en allant vers l'Aéroport de Cotonou au bureau 606 et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus du lundi au vendredi de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes (Heure locale : GMT+1), Tel : (229) 94 63 35 21, e-mail : *masm.prmp@gouv.bj*.

BON A LANCER
DNCMP/DCNP MASMF

6. Les exigences en matière de qualification sont :

Pour les lots 1, 2 et 3

Les entreprises ayant plus de trois (3) ans d'existence:

Condition d'ordre technique

- Être une entreprise spécialisée dans le domaine d'entretien et de nettoyage de locaux justifiée par le registre de commerce ou les statuts ;

- Avoir exécuté avec satisfaction deux (2) marchés relatifs à l'entretien et au néttoyage de locaux pour un montant cumulé égal au moins à **vingt millions (20 000 000) FCFA HT**

au cours des trois dernières années (2021, 2020 et 2019) et de l'année en cours justifiés par des attestations de bonne fin d'exécution assorties des contrats enregistrés (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples) ou des procès-verbaux de réception, signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé.

Condition d'ordre financier

- Disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de ligne de crédit à hauteur de trente (30) pour cent du montant de l'offre justifiés par une attestation d'une banque ou toute autre institution agréée en République du Bénin ;

Les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas trois (03) années d'existence doivent produire :

Conditions d'ordre technique

- Être une entreprise spécialisée dans le domaine d'entretien et de nettoyage de locaux justifiée par le registre de commerce ou les statuts ;
- La preuve de l'assurance de risques professionnels ;
- Fournir la liste des qualifications et des références professionnelles de deux (2) agents justifiant d'au moins cinq (5) ans d'expérience en encadrement de personnel dans le domaine d'entretien de locaux (curriculum vitae et les attestations de travail) ;

NB : Les cinq (5) ans seront décomptés à partir des années de service inscrites dans le curriculum vitae et liés au domaine d'entretien et de nettoyage de locaux.

BON A LANCER
DNCMP/DCMP MASMF

Condition d'ordre financier

- Disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de ligne de crédit à hauteur de trente (30) pour cent du montant de l'offre justifiés par une attestation d'une banque ou toute autre institution agréée en République du Bénin.

Pour le lot 4

Les entreprises ayant plus de trois (3) ans d'existence:

Exigence technique

- Être une entreprise spécialisée dans le domaine de gardiennage et de la sécurisation justifiée par le registre de commerce ou les statuts

- Fournir l'agrément délivré par le ministère en charge de la sécurité en cours de validité à la date de dépôt des offres ;
- Avoir exécuté avec satisfaction deux (2) marchés relatifs à l'entretien et au néttoyage de locaux pour un montant cumulé égal au moins à **cent millions (100 000 000) FCFA HT** au cours des trois dernières années (2021, 2020 et 2019) et de l'année en cours justifiés par des attestations de bonne fin d'exécution assorties des contrats enregistrés (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples) ou des procès-verbaux de réception, signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé.

Condition d'ordre financier

- Disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de ligne de crédit à hauteur de trente (30) pour cent du montant de l'offre justifiés par une attestation d'une banque ou toute autre institution agréée en République du Bénin ;

Les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas trois (03) années d'existence doivent produire :

Exigence technique

BON A LANCER
DNCMP/DCMP MAPM

- Être une entreprise spécialisée dans le domaine de gardiennage et de la sécurisation justifiée par le registre de commerce ou les statuts
- Fournir l'agrément délivré par le ministère en charge de la sécurité en cours de validité à la date de dépôt des offres ;
- La preuve de l'assurance de risques professionnels ;
- Fournir la liste des qualifications et des références professionnelles de deux (2) agents justifiant d'au moins cinq (5) ans d'expérience en encadrement de personnel dans le domaine de gardiennage et de sécurité (curriculum vitae et les attestations de travail) ;
- ***NB** : Les cinq (5) ans seront décomptés à partir des années de service inscrites dans le curriculum vitae et liés au domaine de gardiennage.*

Exigence financière

- Disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de ligne de crédit à hauteur de trente (30) pour cent du montant de l'offre justifiés par une attestation d'une banque ou toute autre institution agréée en République du Bénin.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Le délai d'exécution est de trois (3) ans au plus.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP), bureau 606, sis Djomèhountin, au 6ème étage (du côté Ouest) de l'immeuble abritant la Direction Générale de MTN, situé entre l'hôtel Novotel et le Centre International de Conférences (CIC) de Cotonou en allant vers l'Aéroport de Cotonou, du lundi au vendredi de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes (Heure locale : GMT+1), Tel : (229) 94 63 35 21, e-mail : ***masm.prmp@gouv.bj*** à compter du 24 / 01 / 2022. Le dossier d'appel d'offres en version papier sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat de la PRMP ou adressé aux candidats à leurs frais. Ce dossier peut aussi être remis aux candidats en version électronique sous le format PDF.

9. Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

10. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02)) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique sur clé USB le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP), bureau 606, sis Djomèhountin, au 6ème étage (du côté Ouest) de l'immeuble abritant la Direction Générale de MTN, situé entre l'hôtel Novotel et le Centre International de Conférences (CIC) de Cotonou en allant vers l'Aéroport de Cotonou, au plus tard le 14 / 02 /2022 à 10 heures 00 minutes. Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après : salle d'ouverture des plis (bureau 606) située au 6ème étage du bâtiment, le 14 / 02 /2022 à 10 heures 30 minutes (heure locale : GMT+1). Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de : **Lot 1 : cent quatre vingt huit mille trois cent soixante neuf (188 369) Francs CFA, Lot 2 : cinq cent quatre vingt quatorze mille huit cent quatre vingt deux (594 882) Francs CFA, Lot 3 : cent quatre mille huit cent quatre vingt et un (104 881) Francs CFA et lot 4 : un million vingt sept mille huit cent quatre vingt dix huit (1 027 898) Francs CFA.** Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre vingt dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

BON A LANCER DNCMP/DCMP MASMF

Seuls les candidats ayant retiré le Dossier d'Appel d'Offres par les canaux sus-indiquées sont autorisés à soumettre une offre.

***NB** : En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie.*

Aussi, les candidats ayant détecté une anomalie dans le choix des éléments de référence dans le dossier sont invités à informer l'autorité contractante aussitôt, car aucun avenant ne sera possible.

11. Les offres doivent être présentées et déposées par lot.

NB : Le défaut de présentation de l'offre suivant ces modalités prévues par les textes est éliminatoire.

BON A LANCER
DNCMP/DCMP MASM

La Personne Responsable des Marchés Publics

Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance
Personne Responsable des Marchés Publics
La PRMP
MASM

Ousman J. P. SANNY